

**L'AUTO-DESIGNATION DES SOURDS ET DES AVEUGLES  
SE DIRE EN SIGNES/SE DIRE EN MOTS**

**Françoise MADRAY-LESIGNE**

*UPRESA CNRS 6065 (DYALANG)*

*Université de Rouen*

S'autodésigner en tant que sourd ou en tant qu'aveugle, c'est expliciter son appartenance à une communauté minoritaire socialement discréditée. Se dire en Signe, c'est redoubler sur son corps la représentation que les entendants se font de la surdité (sourd-muet), mais c'est aussi tenter d'échapper à cette représentation en créant de nouveaux Signes. Se dire en mots, c'est parler son manque avec les mots de l'autre social stigmatisant et gérer la charge dévalorisante que véhicule le sens commun codifié dans les dictionnaires et les contradictions d'une dénomination euphémisante.

Mots-clés : sociolinguistique, praxématique, Langue des Signes, représentation, euphémisation, néologie.

Se présenter soi-même ou présenter quelqu'un, dans le cadre d'un échange conversationnel, par exemple, fait partie des usages sociaux les plus ritualisés. Par cette opération convenue de nomination catégorisante, en apparence anodine, les statuts et les places des interlocuteurs sont ainsi négociés en ouverture de l'interaction verbale, et le plus souvent renégociés, au cours de l'échange : « je vais te parler en père, en frère, en ami, bref comme si j'étais à une autre place que la mienne ... », « je vais te parler comme si j'étais à ta place... comme si j'étais toi ». Ce faire-comme-si dialogique, si souvent pratiqué par les interlocuteurs, a toutefois ses limites. Il est des places qu'on ne peut pas occuper, quelqu'envie qu'on en ait, sous peine de se heurter trop violemment au principe de réalité qui transforme l'imprudent en usurpateur de place, ce qui brise l'échange. Il est des places qu'on ne voudrait pour rien au monde occuper, même à titre provisoire, le temps d'un jeu verbal, parce qu'elles sont trop inquiétantes, trop déstabilisantes, trop socialement dévalorisées.

On comprendra sans peine que, lorsqu'on occupe par nécessité ce type de places peu enviées, sinon peu enviables, le choix des lexèmes par lesquels on s'auto-désigne devient un enjeu, non seulement linguistique, mais existentiel. L'évidence de la dénomination se fissure. Il ne s'agit plus alors d'appeler les places par leur nom, en appelant un chat un chat, mais de bien peser le nom par lequel on va les appeler, le nom par lequel on va s'auto-désigner. Car la production de sens de cette nomination dira, d'un même mouvement, le positionnement du locuteur face au stigmate social dont il est porteur (E.Goffman, 1963).

Pour décrire les contraintes linguistiques qui pèsent sur le processus de nomination, je m'appuierai sur quelques concepts de la linguistique praxématique, théorie à l'élaboration de laquelle j'ai contribué (R.LAFONT/F.GARDES-MADRAY :1976, J.M.BARBERIS et alii 1989). Je me référerai, notamment au processus d'actualisation de la parole que propose cette théorie : elle analyse le temps d'actualisation d'un propos en trois instances : - le temps de l'à-dire, temps de programmation du message, temps mental de mémoire-anticipation, où s'entrechoquent les contradictions à travers lesquelles s'élabore toute production discursive ; - le temps du dire, temps d'élocution, directement observable et mesurable ; - le temps du dit, temps de stockage en mémoire de la parole en train de se dire, qui, pas plus que l'à-dire, n'est directement observable.

### ***Un statut qui dérange***

Il n'est pas indifférent d'être aveugle ou sourd dans le cadre d'un échange verbal. Le premier effet de ce type de spécificité est de situer, d'emblée, les protagonistes de la communication dans un statut d'appartenance endogroupe ou exogroupe exhibée et très fortement connotée. Dans le cas extrêmement fréquent d'échanges mixtes, aveugles/voyants ou sourds/entendants, la différence physique, impossible à cacher, est porteuse d'une mise à distance sociale discriminante à laquelle les coénonciateurs ne peuvent se soustraire. Elle reste sous-jacente à leurs propos, quand elle ne les imprègne pas explicitement. Quels que soient les interlocuteurs auxquels on s'adresse, quand on est sourd ou aveugle, ils se trouvent ainsi immédiatement étiquetés, si l'on peut dire, en tant que mêmes ou en tant qu'autres, du point de vue de la déficience physique dont on est soi-même porteur. Mais ce positionnement inévitable n'a rien d'aisé : il dépend, non seulement de la ou des personnes à qui l'on s'adresse, de leur statut et de leurs places, mais aussi et surtout du déroulement de la conversation, du dire de l'autre. La distance à l'autre qui s'exprime ainsi est toujours fluctuante et ambivalente, elle est le fruit d'une négociation sans cesse rejouée entre proche et

lointain, étrange et étranger, étranger et familier. Cependant, quel que soit le réglage de cette distance, l'aveugle et/ou le sourd n'échappent pas à la catégorisation hyperonymique : handicap, toujours porteuse d'une évaluation sociale dévalorisante. Quel que soit l'ajustement opéré entre les interlocuteurs et leur bonne volonté coopérative dans la production de leur dire, cette évaluation négative transcende l'interaction verbale et impose aux coénonciateurs, souvent à leur insu, le poids des stéréotypes sociaux dominants que la communauté des normaux attaché à la représentation des handicapés physiques. Dans de telles conditions, s'auto-désigner en tant que sourd ou en tant qu'aveugle devient une épreuve. S'entrechoquent alors, dans l'élaboration programmatique qui s'effectue dans l'à-dire, l'affirmation d'un positionnement comme sujet de son dire et la réification-essentialisation de la dévaluation catégorisée du handicap. Se poser dans son dire comme sourd ou comme aveugle, c'est, qu'on le veuille ou non, expliciter son appartenance à une communauté minoritaire socialement discreditée. Comme l'observe très justement Erving GOFFMAN(1963), les stratégies de l'amalgame produisent, en termes d'évidence, une amplification du déficit, par une catégorisation englobante en expansion : déficience physique  $\Leftrightarrow$  handicap physique  $\Leftrightarrow$  handicap mental. L'altérité dont il est ici question est donc synonyme, pour les normaux (qui, ne l'oublions pas, disposent du pouvoir institutionnel de la définir) d'inaptitude et d'exclusion.

Les quelques observations qui précèdent pourraient laisser supposer qu'il est indifférent de dire cette déficience dévalorisante en Signes ou de la dire en mots (la majuscule de Signes indique qu'il s'agit d'une unité linguistique de deuxième articulation, spécifique à une langue des Signes, par opposition au signe linguistique dans l'acception habituelle). Or, il n'en est rien et je me propose de pointer quelques effets représentationnels d'une différence linguistique majeure. Victor HUGO écrivait, il y a plus d'un siècle, dans sa célèbre réponse à un acte d'accusation (*Les contemplations*, 1856) : « Qui délivre le mot délivre la pensée ! » Je dirais volontiers, pour ma part, en forçant quelque peu la paraphrase : « Qui dispose d'une langue spécifique se donne les moyens de penser ! »

Cette différence du rapport à la langue de ses usagers s'explique dans deux descriptions définies endogroupales qui opposent, du point de vue de la représentation communautaire, les locuteurs privés de vue aux locuteurs privés d'ouïe. Les premiers disent appartenir au « monde des aveugles » tandis que les seconds disent appartenir au « peuple des sourds ». Les deux syntagmes expriment un rattachement communautaire, mais il n'est pas de même nature : la première formulation dessine, dans une catégorisation hyponymique, un petit monde, sous-ensemble du monde plus vaste constitué par les voyants; le lexème « peuple », au contraire, est porteur d'une revendication linguistique et culturelle autonome. Pour décrire le « monde des aveugles », les interlocuteurs, même s'ils n'habitent pas pareillement les mots, disposent de la même langue pour communiquer, ici le français. Pour décrire le « peuple des sourds », il faut en revanche emprunter le passage obligé d'une autre langue, ici la langue des Signes française (désormais LSF), langue dont le statut est le lieu actuel de la fracture identitaire entre sourds et non-sourds. Pour les aveugles, les voyants sont des étrangers qui fascinent et repoussent, pour les sourds, les entendants peuvent avoir un statut d'ennemi dont il faut se défier pour survivre en tant que communauté disposant d'une langue et d'une culture propres.

### ***S'auto-désigner en signes***

Lorsqu'un sourd signe sa différence, il signe d'un même mouvement son appartenance communautaire. Pour ce faire, il utilise une langue visuelle-gestuelle qui mobilise son corps, et le donne à voir dans les combinaisons syntactico-sémantiques dont il est le siège. Les directions spatiales investies dans des gestes, très strictement définis, conditionnent le positionnement des agents, des patients, des circonstants, en même temps qu'ils dessinent les lexèmes convoqués dans le dire. Il en va de même des expressions du visage qui marquent la modalité, tandis que le regard actualise la référence et confirme des valeurs aspectuelles. Une autre caractéristique des spécificités d'une langue des Signes concerne le discours rapporté. Reproduire des paroles ou signer les propos d'autrui ne mobilise ni les mêmes outils linguistiques ni surtout le même investissement corporel. Le locuteur en langue des Signes s'investit par nécessité d'un rôle, le rôle de celui dont il rapporte le point de vue. Il dispose, bien entendu, comme l'oralisant, de moyens syntactico-sémantiques de mise à distance : il peut, par exemple, amplifier les Signes, forcer le trait. Mais son mode d'expression le conduit à être, beaucoup plus fortement que s'il parlait, le même que l'autre. Mais il s'agit d'un même revisité, donné à voir, qui n'est pas forcément ce que celui dont on signe ainsi le dire aimerait voir. Dans sa façon de représenter le monde et les partenaires de l'échange, la langue des Signes exhibe souvent ce que l'on éviterait de dire en mots. Je n'en donnerai pour preuve que le fonctionnement des Signes patronymiques en LSF. Deux traits le caractérisent : - premièrement, ils diffèrent toujours du patronyme socialement reconnu par l'état-civil, signant ainsi d'emblée l'appartenance communautaire de celui que le Signe désigne ou sa reconnaissance par la communauté sourde, s'il s'agit d'un entendant. Ne pas disposer d'un Signe patronymique est synonyme d'exclusion. - deuxièmement, ce Signe fixe, sans transaction possible, un trait physique saillant ou un trait saillant de la personnalité de celui qu'il représente. Le Signe patronymique attribué définit son destinataire dans un donné à voir d'une justesse souvent dérangeante où les Signes disent ce qui jamais ne se dirait en mots. Allons plus loin, lorsqu'un sourd s'exprime en langue des Signes, il redouble sur son corps la marque du stigmate dont il fait l'objet. Cela le conduit, dans un premier temps, à reprendre à son compte, en la figurant spatialement, la représentation que se font les entendants de la surdité. Dans cette représentation, est sourd celui qui n'entend ni ne parle, comme l'indique la dénomination tenace de « sourd-muet » qui circule encore abondamment aujourd'hui, dans les médias par exemple. Cette représentation a été dans un premier temps transposée et intégrée en LSF. En pointant l'oreille et la bouche, le Signe [sourd] exhibe les deux lieux du manque, en perpétuant l'idée faussement répandue qu'il existe un lien obligé entre surdité et mutité. On ne sera pas surpris qu'un signe aussi négativement connoté par la communauté des entendants ne fasse pas l'unanimité chez ses usagers sourds. L'existence d'une langue autonome ouvre des possibilités de résistance, par des créations néologiques en déplacement.. Le corps signant peut ainsi devenir le lieu qui permet de prendre de la distance par rapport aux préjugés de l'autre exogroupal. Parmi diverses tentatives faites dans ce sens, je citerai seulement l'auto-désignation d'un sourd de naissance. Récemment ce Signe, habituellement localisé sur le visage du signeur, s'est vu transféré sur le poing. Ce déplacement spatio-corporel introduit dans la communication signée la distance de la métaphore : distance symbolique dans la mesure où bouche et oreille sont figurées au lieu d'être touchées. J'interprète ce type de déplacement métaphorique, autonomisant sur le corps du locuteur le dire de sa déficience dans un mouvement de mise à distance, comme une tentative en ouverture. Elle l'autorise à échapper au discrédit de la représentation dominante, en cherchant de nouveaux Signes pour dire une différence, vue de l'intérieur d'une communauté. Un second facteur crucial est à relever : on ne s'auto-désigne jamais sans inscrire cette énonciation dans

un rapport dialogal (elle s'adresse toujours à quelqu'un) et dialogique (un Signe renvoie toujours à d'autres Signes). Dans une telle perspective, le processus de nomination peut s'effectuer par rapport à ses mêmes communautaires. Le clivage groupal est immédiatement convoqué dans cette opération. Nombreux sont les Signes qui catégorisent les sourds selon, par exemple, l'époque où leur surdité est survenue ou selon le lien de proximité que le locuteur désigné entretient avec la norme linguistique et sociale des entendants. Se dessine ainsi un continuum complexe : en apparence les divers Signes auto-dénombratifs semblent s'organiser dans leur rapport plus ou moins étroit avec, d'un côté le français, de l'autre la LSF. Mais ils s'originent, de fait, dans des lieux différents où les enjeux ne sont pas de même nature. - Dater sa surdité, en s'auto-désignant, situe le coénonciateur dans une catégorisation hyperonymique ancrée dans une généalogie sourde. On pourrait la gloser en : « plus ancienne est ma surdité, plus je suis un sourd authentique. » c'est ainsi que l'on peut, par exemple, appartenir à une aristocratie sourde si la surdité familiale remonte à plusieurs générations. - Situer son appartenance endogroupale par rapport à sa compétence en LSF et en français fait passer à l'arrière-plan une légitimation par rattachement ancestral. Grâce à un subtil dosage entre ces deux perspectives, l'auto-désignation oscille du malentendant au vrai sourd. Mais s'auto-désigner en Signes, c'est aussi toujours appeler, en complémentarité, l'hétéro-désignation qui signe, en dérision, ceux qui ont des oreilles pour ne pas entendre. On observe alors un renversement symbolique des valeurs dans lequel ce que l'entendant prenait pour un moins va devenir un plus et vice versa. Le locuteur sourd produit en Signes une contre-stéréotypisation. Quel plus grand plaisir, en apparence du moins, que de stigmatiser le stigmatiseur ! Le Signe [entendant] va s'en charger. Il pointe la bouche, désignant ainsi l'autre exogroupal comme un parleur, spécificité étrange et étrangère qui, pour un vrai sourd, n'est ni utile, ni agréable. On aurait tort de s'en vanter. Et pourtant cette inutilité s'assortit d'arrogance. Le Signe [entendant] affiche cette outrecuidance lorsqu'il se déplace sournoisement de la bouche vers l'extrémité nasale. On pourrait multiplier les exemples de ce type. Dans une autre figuration, l'entendant est représenté campant fièrement sur un univers de livres que la majorité des sourds ne fréquente guère, sauf sous la contrainte. De tels exemples permettent de repérer deux facteurs essentiels :

- 1. en LSF, l'expression de l'appartenance à une communauté sourde est source de créativité lexicale positivante qui répond à la prolifération de termes négativement chargés par lesquels les entendants désignent oralement ceux qui n'entendent pas.
- 2. le déni de langue et de culture dont les sourds ont été et sont encore, dans les faits, victimes, provoque en retour, dans la production lexicale et discursive en LSF, le déni de l'utilité d'une langue et d'une culture entendante venues d'ailleurs, qui ignorent la réalité sociale et l'aspiration identitaire d'une partie de la communauté sourde, celle qui rejette les normes actuelles de l'intégration. Il n'est pas dans mon propos de rendre compte ici du type d'intégration que souhaiteraient ceux qui revendiquent leur appartenance au « peuple des sourds ». Mais une analyse sociolinguistique de la LSF ne peut en ignorer l'existence.

### ***S'auto-désigner en mots.***

Se dire en mots, c'est parler son manque avec les mots de l'autre social et gérer, autant que faire se peut, la charge dévalorisante que véhicule le sens commun codifié dans les articles de dictionnaires. Il n'est pas inutile de prendre une rapide mesure de la violence du rejet social dont ils se font les porte-paroles. Sur ce point, les sens figurés sont éloquents : - l'absence de

vision est associée au manque de discernement intellectuel et moral : « se conduire en aveugle », « passion aveugle », « amour aveugle », « colère aveugle », « soumission aveugle ». L'ensemble des exemples illustratifs proposés, aussi bien par les diverses éditions du Dictionnaire de l'Académie des XVIII<sup>ème</sup> et XIX<sup>ème</sup> siècles que par les dictionnaires contemporains (Larousse en 7 volumes, Petit Robert...), construisent la représentation sans failles d'un être borné, excessif, violent et stupide. « vivre en aveugle », par exemple est glosé : « sans connaissance; sans intelligence ». (Dictionnaire de l'Académie : 1811). Un proverbe connu scelle cette image entièrement négative : « au royaume des aveugles, les borgnes sont rois. »

- Les sourds, on s'en doute, ne sont pas mieux traités : leur manque est synonyme de brutalité (« frapper comme un sourd », de dissimulation (« faire le sourd », d'incommunicabilité (« dialogue de sourds », d'insensibilité (« rester sourd à une prière », voire d'absence d'humanité (« sourd comme un pot », de folie enfin « sourdingue ». S'y ajoute l'idée de mauvaise volonté, de manque de coopération exogroupale, elle aussi stéréotypée dans un proverbe : « Il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre. » Les sens figurés de sourd et d'aveugle disent ainsi la fracture sociale excluante dont sont victimes les porteurs de ces stigmates.

L'étude diachronique de l'évolution de l'auto-désignation des aveugles montre combien ils restent prisonniers des représentations et des dénominations exogroupales qui les désignent. Leurs efforts pour produire des néologismes moins péjorés ont davantage porté sur la dénomination de l'autre exogroupal que sur leur propre dénomination. Jusqu'à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, en effet, l'opposition : normaux/stigmatisés ne s'exprime pas sous la forme que nous connaissons. Dans tous les écrits endogroupaux, on rencontre le couple aveugle/clairvoyant. Se dire et être dit « clairvoyant », c'est évidemment voir clair au sens physique, mais aussi au sens intellectuel, seule acception attestée de nos jours. On peut dire que jusqu'au début de ce siècle, les écrits endogroupaux des aveugles ne sont qu'une longue mise en mots communautaire à l'adresse de ceux qui voient pour leur expliquer, avec force précautions oratoires, que l'on peut être privé de la vue tout en voyant clair, intellectuellement. Il faut ajouter que dans ces plaidoyers souvent poignants, l'auto-désignation « aveugle » ne fonctionne pratiquement jamais sans une expansion dépréciative du type : « moi qui suis aveugle et qui vous parle au nom de mes compagnons d'infortune », « les aveugles qui ont le malheur d'être dans une situation si pitoyable », « moi et mes frères de misère ».... Pour celui qui s'auto-désigne ainsi, aveugle est donc fortement associé à une description définie péjorative, représentation en miroir, en apparence du moins, de la représentation exogroupale. Cependant, la stéréotypisation se fissure dans ces textes, dans la mesure où leurs auteurs écrivent pour dire à leurs destinataires que leur statut identitaire est moins négatif que l'image attachée à leur dénomination ne le laisserait supposer. Mais, dans leurs tentatives de réhabilitation, ils se définissent toujours comme inférieurs et malheureux. Le lexème « voyant » remplace progressivement, sous leur plume, ou plus exactement, sous leur poinçon, le lexème « clairvoyant », dans un désir probable d'effacement des marques sémiques d'une clarté d'esprit refusée. Comme si cela valait mieux sans dire, renvoyé dans les conflits cachés de l'à-dire. Dans un second temps, vers les années cinquante, le couple aveugle/voyant est concurrencé par un nouveau lexème exogroupal : « non-voyant » néologisme qui vient seulement d'être répertorié dans certains dictionnaires. L'euphémisation touche cette fois l'auto-désignation du porteur de stigmate, le nouveau terme étant ressenti par ses usagers comme moins porteur de charge péjorative. Deux lexies à contenu sémiique

quasi identique [privé d'yeux [ab occulis]]/[privé de vue] ] sont cependant porteurs de programmes de sens notablement différents. « Non-voyant » s'approprie, en termes de manque, il est vrai, la dénomination de l'autre qui voit. Je gloserai cet effort de coopération dans l'euphémisation néologique : « Si j'inclus ton nom dans mon nom, nous ne pouvons pas être à ce point étrangers ! » Les mots qui servent à dire le réel, dans un spectacle de langage, servent aussi à rêver.

L'auto-désignation des aveugles et des sourds exhibe donc les contradictions d'une dénomination qui se cherche dans l'euphémisation. S'exprimer en LSF, c'est disposer d'un outil linguistique qui spectacularise le monde, sur le corps de celui qui s'exprime en Signes, selon des schèmes et des représentations spécifiques au manque perceptuel. Cette autonomie linguistique favorise la créativité lexicale de dénominations endogroupales. L'aveugle, lui, dispose pour parler la spectacularisation et la représentation du monde liée à son manque, d'une langue qui pour l'essentiel lui tient lieu de regard. Se l'approprier, c'est s'approprier le regard de l'autre mais c'est aussi s'y soumettre, se fier à lui. S'auto-désigner dans un langage aussi surinvesti et chargé de non-dit reste un dire difficile, malgré l'euphémisation, à moins que ce ne soit à cause d'elle.

## BIBLIOGRAPHIE

- HUGO,V. (1856, 1970 (réed)). *Les contemplations*, Garnier, Paris.
- GOFFMAN,E. (1963). *Stigmates*, Editions de Minuit, Paris.
- BARBERIS.J.M/alii. (1989). *Concepts de la praxématique, Langue et praxis*, Université Montpellier III, 114 p.
- MADRAY-LESIGNE,F./SABRIA,R. (Eds.). (1993). *Identités en difficultés*, CAHIERS DE LINGUISTIQUE SOCIALE n°23, Université de Rouen, 114 p.
- MADRAY-LESIGNE,F./SABRIA,R. (Eds.). (1994). *Identités en difficultés*, CAHIERS DE LINGUISTIQUE SOCIALE n°24, Université de Rouen, 113 p.
- MADRAY-LESIGNE,F./SABRIA,R. Questionnement social et handicap : une différence difficile à dire. dans : *Le questionnement social*, CAHIERS DE LINGUISTIQUE SOCIALE n°28-29 (J.RICHARD-ZAPPELLA, (Ed.)), Université de Rouen, pp267-272.